



Faites des EAAD un levier motivationnel

Les EAAD sont un moment privilégié pour identifier avec chaque membre de l'équipe ses potentialités et ses possibilités d'investissement dans la structure, pour qu'il soit acteur de l'établissement.

🔥 Objectifs

- Restituer l'EAAD dans un contexte professionnel et institutionnel.
- Utiliser l'EAAD comme outil de management au service du projet d'établissement.
- Définir la notion de compétences et d'objectifs à atteindre.
- Acquérir la posture d'encadrement nécessaire à la conduite d'entretien.
- Acquérir les outils de gestion d'un entretien d'évaluation.

🔥 Pour quel public ?

- Chef d'établissement.
- Directeur/trice adjoint(e).
- Responsable de vie scolaire.
- Tout membre encadrant une équipe.

🔥 Compétences visées

- Savoir se positionner en tant que manager.
- Savoir conduire et utiliser les outils nécessaires à l'EAAD.
- Savoir conduire l'EAAD.
- Savoir poser des objectifs.

🔥 Contenus

- Clarification du vocabulaire : GRH et GPEC.
- Les outils de GRH préalables à l'EAAD.
- Le cadre législatif de l'EAAD.
- L'EAAD : outil de management.
- La posture du manager.
- La préparation de l'entretien et son déroulement.
- La restitution de l'entretien et son suivi.

🔥 Méthodologie

- Apports théoriques et pratiques.
- Mise en situation et jeux de rôles.
- Formalisation d'outils et démarches.

🔥 Durée préconisée

2 journées + 1

Date, coût

Dates : à définir selon vos besoins
Lieu : en intra, dans votre établissement ou en stage

Coût : 450 euros
(budget : OPCALIA ou fonds propres)

Renseignements

Pierre Santini
pierre.santini@ares.asso.fr
06 47 80 55 95